

Pages de Profils



Les emplois du Nord-Pas-de-Calais présentent des spécificités aux regards des domaines professionnels qu'ils recouvrent. En dépit d'un repli structurel, les métiers de l'industrie restent particulièrement présents dans l'économie régionale. À l'inverse, les métiers hautement qualifiés, notamment dans l'informatique, les études et la recherche, l'information et la communication, sont dans l'ensemble sous-représentés par rapport à la moyenne nationale. Sur les dix dernières années, la tertiarisation de l'économie s'est toutefois accrue : en corollaire, les cadres représentent une part croissante de l'emploi régional. Au sein de la région, les emplois hautement qualifiés se concentrent sur la métropole lilloise, plus encore qu'il y a dix ans.

**Les métiers en Nord-Pas-de-Calais :
concentration accrue des métiers
hautement qualifiés dans la métropole lilloise**

Sébastien Terra

Service études et diffusion



La répartition géographique des métiers sur le territoire trouve son origine dans une pluralité de facteurs. Dans le secteur marchand, la localisation des métiers est à la fois le fruit de spécialisations historiques, de la répartition spatiale de la chaîne de valeur, des mutations économiques récentes ou encore de la localisation des infrastructures de transport. Dans le secteur non marchand, la répartition des métiers découle de la démographie des territoires tout comme des choix de localisation des administrations.

Dans cette étude, les métiers sont analysés par l'intermédiaire des familles professionnelles regroupant des professions aux qualifications et aux compétences similaires [Méthodologie](#). Par exemple, la famille professionnelle « ingénieurs de l'informatique » rassemble les actifs occupant des emplois d'ingénieurs en informatique, de chefs de projets informatiques ou encore d'ingénieurs et cadres des télécommunications, indépendamment du secteur d'activité des entreprises dans lesquelles ils exercent.

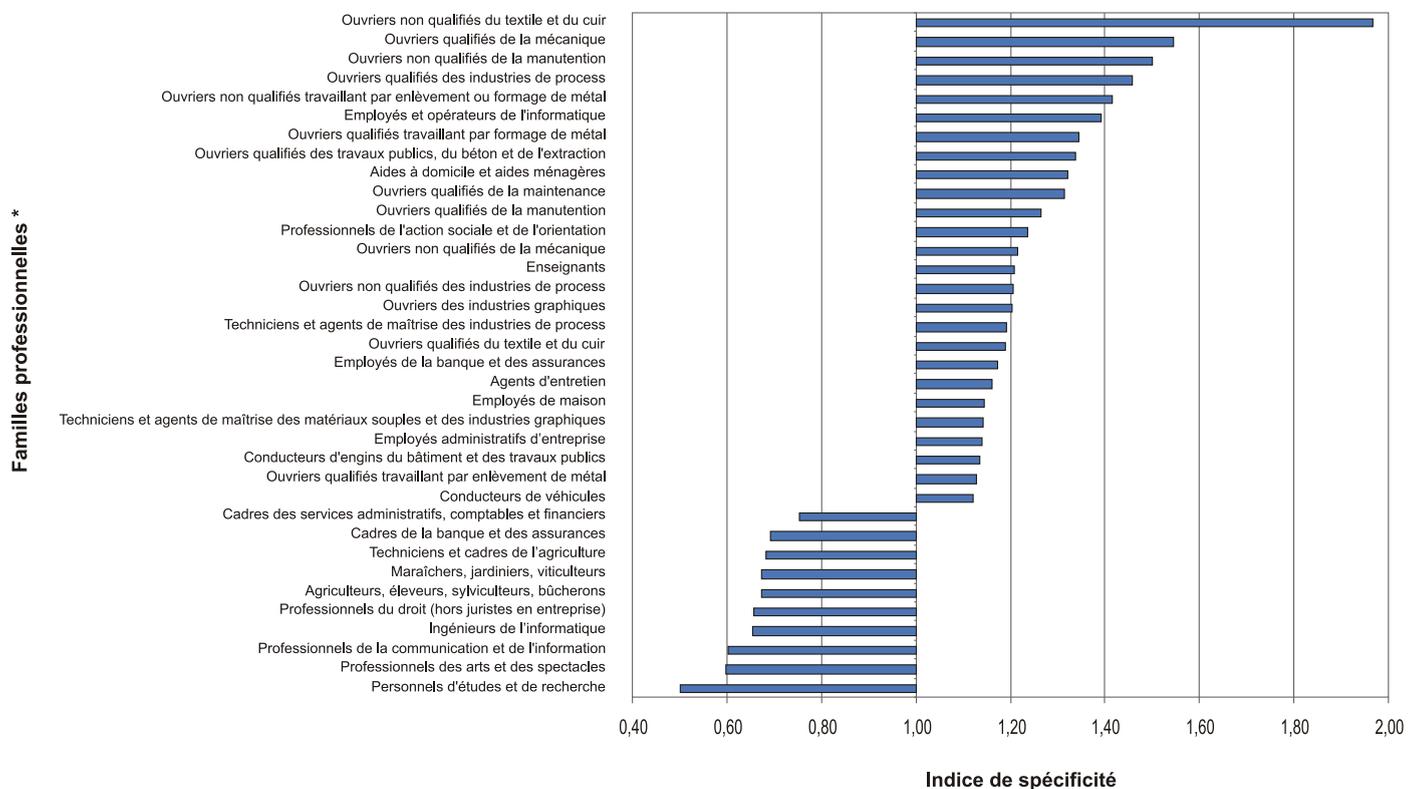
UNE SURREPRÉSENTATION DES MÉTIERS INDUSTRIELS...

Dans le Nord-Pas-de-Calais, les métiers de l'industrie sont globalement plus présents qu'au niveau national [Graphique 1](#). C'est en particulier le cas pour les métiers d'ouvriers, quel que soit leur niveau de qualification. Les métiers de l'industrie mécanique et du travail des métaux ainsi que ceux des industries de process sont ainsi surreprésentés en Nord-Pas-de-Calais. De même, la région compte proportionnellement davantage d'ouvriers du textile et du cuir (qualifiés ou non) et d'ouvriers des industries graphiques (ouvriers non qualifiés de l'imprimerie, de la presse et de l'édition et ouvriers qualifiés de l'impression et du façonnage des industries graphiques). Les ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction sont également particulièrement présents dans la région.

... ET DES MÉTIERS DE LA LOGISTIQUE

Une autre spécificité du Nord-Pas-de-Calais est l'implantation très marquée des métiers des transports et de la logistique. En effet, ce domaine professionnel représente 8,6 % des emplois de la région (contre 7,3 % au niveau métropolitain), ce qui place la région au 3^e rang derrière la Picardie et la Haute-Normandie. S'y retrouvent les ouvriers non qualifiés de la manutention qui assurent le chargement, le déchargement, le tri, l'emballage et l'expédition de marchandises, et les métiers d'ouvriers qualifiés de la manutention et de conducteurs de véhicules. La situation géographique particulière de la région, à la croisée de grands corridors internationaux, et le maillage dense des infrastructures de transport expliquent en grande partie la forte implantation de ces activités dans la région, mise en avant dans la stratégie de développement du territoire.

Graphique 1 : LES SPÉCIFICITÉS DES MÉTIERS DE LA RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS EN 2010



* Seules les familles professionnelles les plus atypiques sont représentées sur ce graphique.

Note de lecture : Une valeur de l'indice de spécificité supérieure à 1 indique que la famille professionnelle est sur-représentée dans le Nord-Pas-de-Calais par rapport à la moyenne métropolitaine. Par exemple, les ouvriers non qualifiés du textile et du cuir sont 1,97 fois plus représentés dans l'emploi régional que dans l'emploi métropolitain. À l'inverse, une valeur de l'indice de spécificité inférieure à 1 indique que la famille professionnelle est sous-représentée dans le Nord-Pas-de-Calais par rapport à la moyenne métropolitaine. Par exemple, les personnels d'études et de recherche sont deux fois moins représentés dans l'emploi régional que dans l'emploi métropolitain.

Source : recensement de la population 2010 (Insee).

DES MÉTIERS DE SERVICES EN LIEN AVEC LA STRUCTURE PRODUCTIVE...

Certains métiers d'employés sont aussi très représentés dans la région. Il s'agit notamment des employés et opérateurs de l'informatique, des employés de la banque et des assurances, ainsi que des employés administratifs d'entreprise. Cette surreprésentation s'explique notamment par la forte présence sur le territoire de centres administratifs liés à de grandes entreprises.

... OU LIÉS AUX ENJEUX SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Le Nord-Pas-de-Calais se caractérise également par une surreprésentation des professionnels de l'action sociale (assistants de service social, conseillers en économie sociale familiale), des professionnels de l'orientation, et des éducateurs spécialisés. L'importance prise par ces métiers fait écho aux difficultés sociales d'une région parmi les plus concernées par les problématiques de pauvreté et de lutte contre la précarité.

Enfin, le Nord-Pas-de-Calais se singularise par l'intensité de l'emploi dans l'enseignement. La région se classe au 1^{er} rang pour la part des enseignants dans l'emploi total (5,0 % contre 4,1 % au niveau national). Ceci s'explique principalement par la structure par âge de la population régionale puisque le Nord-Pas-de-Calais est la région métropolitaine où la part des moins de 25 ans dans la population est la plus élevée.

DES MÉTIERS HAUTEMENT QUALIFIÉS PEU PRÉSENTS EN NORD-PAS-DE-CALAIS

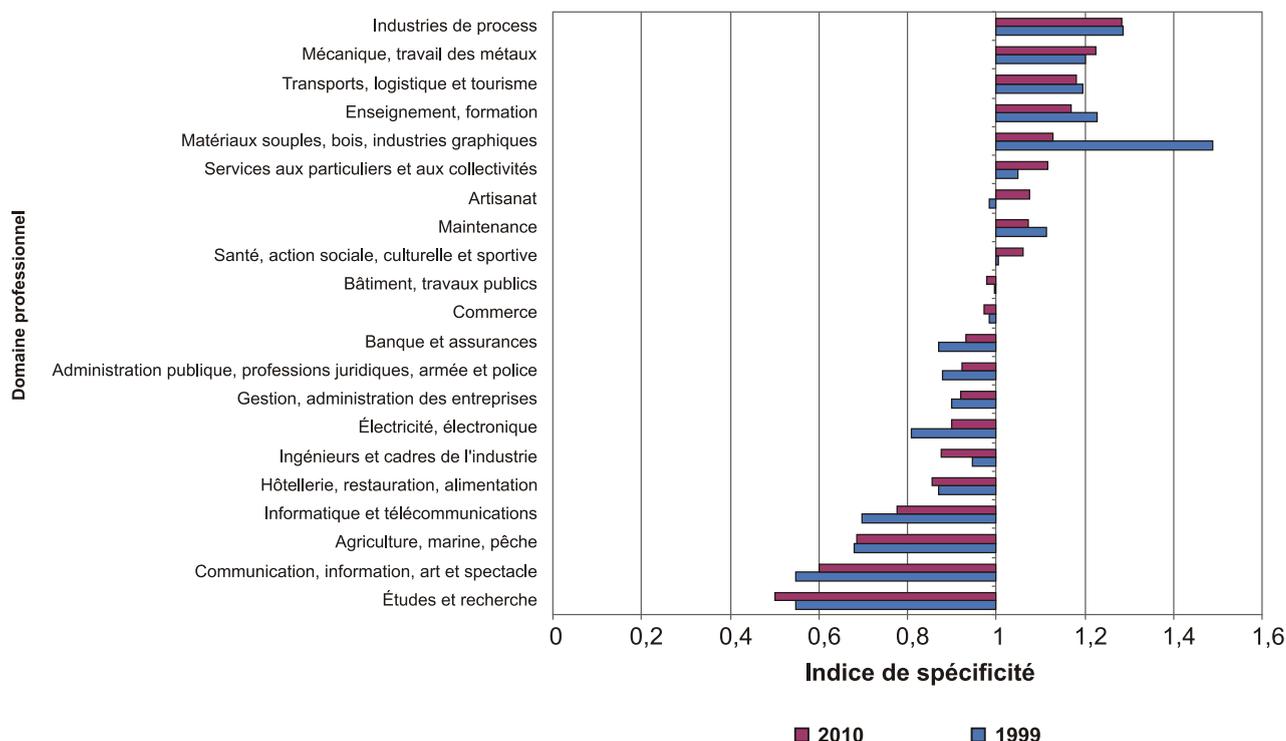
En revanche, certains métiers sont peu présents dans la région Nord-Pas-de-Calais. Il s'agit essentiellement de métiers hautement qualifiés ou intensifs en connaissances. Ainsi, les personnels d'études et de recherche (ingénieurs et cadres d'étude, ingénieurs en recherche et développement, chercheurs) sont très peu implantés dans la région. Leur poids dans l'emploi total est ainsi deux fois plus faible qu'au niveau national

(0,6 % contre 1,2 %), ce qui positionne la région au 18^e rang des régions métropolitaines.

Les métiers de la communication, de l'information, des arts et du spectacle sont aussi globalement moins présents dans la région. Ils regroupent ainsi seulement 1,2 % de l'emploi total, contre 2,1 % en France métropolitaine et 4,5 % en Île-de-France qui concentre l'essentiel des actifs de ce domaine professionnel. Par rapport aux autres régions de province, le Nord-Pas-de-Calais se situe dans une position médiane. Le positionnement semble plus favorable à la région pour les métiers de la communication et de l'information (8^e rang) que pour ceux des arts et des spectacles (14^e rang).

D'autres métiers hautement qualifiés sont également moins présents dans la région : ingénieurs de l'informatique, professionnel du droit, cadres de la banque et des assurances, cadres des services administratifs, comptables et financiers.

Graphique 2 : ÉVOLUTION DES SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES ENTRE 1999 ET 2010



Note de lecture : Une valeur de l'indice de spécificité supérieure à 1 indique que le domaine professionnel est sur représenté dans le Nord-Pas-de-Calais par rapport à la moyenne métropolitaine. Par exemple, en 2010, les métiers des industries de process sont 1,28 fois plus représentés dans l'emploi régional que dans l'emploi métropolitain. À l'inverse, une valeur de l'indice de spécificité inférieure à 1 indique que le domaine professionnel est sous-représenté dans le Nord-Pas-de-Calais par rapport à la moyenne métropolitaine. Par exemple, en 2010, les métiers d'études et de recherche sont deux fois moins représentés dans l'emploi régional que dans l'emploi métropolitain.

Sources : recensements de la population 1999 et 2010 (Insee).

DES ÉVOLUTIONS CONTRASTÉES SELON LES MÉTIERS MAIS DES SPÉCIFICITÉS QUI PERDURENT

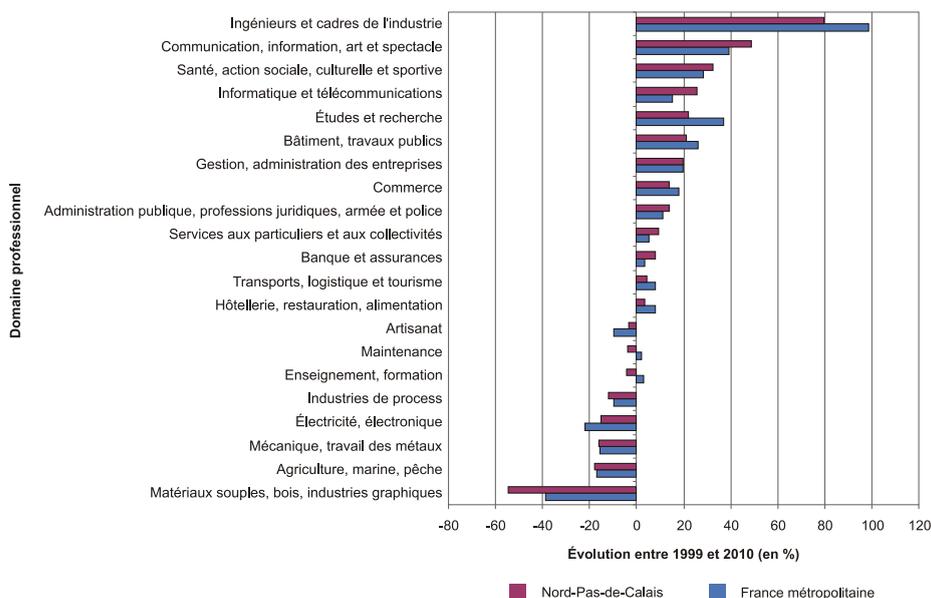
Entre 1999 et 2010, les grandes spécialisations de la région Nord-Pas-de-Calais sont restées relativement stables [Graphique 2](#). Les métiers et domaines professionnels qui singularisent la région en 2010 étaient déjà des traits distinctifs en 1999. Une évolution majeure est toutefois notable : alors que les métiers dans les industries des matériaux souples, du bois et des industries graphiques étaient nettement surreprésentés dans la région en 1999, leur poids s'est considérablement réduit depuis. En effet, l'emploi dans ces métiers a régressé de 55 % sous l'effet conjugué des difficultés de l'industrie textile et de l'imprimerie. En particulier, le nombre d'ouvriers non qualifiés du textile et du cuir s'est réduit de 70 % et celui des ouvriers des industries graphiques de 50 %.

Toutefois, cette stabilité des spécificités régionales masque des évolutions de l'emploi très contrastées selon les métiers et les domaines professionnels [Graphique 3](#). En effet, la quasi-totalité des domaines professionnels industriels ont connu une baisse de leurs effectifs entre 1999 et 2010, parfois plus marquée

qu'au niveau national. À l'inverse, les effectifs ont augmenté dans les autres domaines professionnels. La hausse de l'emploi a ainsi été particulièrement prononcée pour les ingénieurs et cadres de l'industrie, les métiers de la communication et de l'information, les métiers de la communication et de l'information, les métiers de l'informatique et des télécommunications, ainsi que les métiers

d'études et de recherche. Le profil des métiers exercés en Nord-Pas-de-Calais s'est donc modifié entre 1999 et 2010, avec une évolution qualitativement similaire à celle observée en France métropolitaine.

Graphique 3 : Évolution de l'emploi par domaine professionnel entre 1999 et 2010



Sources : recensements de la population 1999 et 2010 (Insee).

Tableau 1 : Évolution de la répartition par qualification de l'emploi entre 1999 et 2010

Unité: %, nombre

Niveau de qualification dominant de la famille professionnelle	Part dans l'emploi		Évolution des effectifs entre 1999 et 2010	Indice de concentration spatiale de Theil	
	1999	2010		1999	2010
Cadre	14 %	20 %	+24 %	0,381	0,471
Professions intermédiaires	18 %	17 %	+25 %	0,308	0,309
Employés qualifiés	18 %	18 %	+9 %	0,309	0,269
Employés non qualifiés	13 %	13 %	+7 %	0,176	0,156
Ouvriers qualifiés	21 %	11 %	-12 %	0,133	0,133
Ouvriers non qualifiés	9 %	11 %	+0 %	0,165	0,123
Indépendants	8 %	10 %	-10 %	0,090	0,107
Ensemble	100 %	100 %	+7 %	-	-

Note de lecture : plus la valeur de l'indice de concentration spatiale de Theil est élevée, plus la concentration géographique de l'emploi est élevée. Ainsi, l'emploi est le plus concentré pour les cadres ; cette concentration s'est accrue entre 1999 et 2010.

Source : recensements de la population 1999 et 2010 (Insee).

Cette évolution reflète la tertiarisation croissante de l'économie depuis plusieurs décennies. En corollaire, la structure de qualification des emplois s'est modifiée et les emplois les plus qualifiés sont en augmentation (Tableau 1). Ainsi, entre 1999 et 2010, l'emploi dans les familles professionnelles de niveau cadre ou profession intermédiaire s'est très nettement accru dans la région (+ 24 % pour les cadres, + 25 % pour les professions intermédiaires). À l'inverse, les emplois d'ouvriers non qualifiés sont restés stables et ceux d'ouvriers qualifiés se sont réduits de 12 %. La mutation prononcée des familles professionnelles donne la mesure des enjeux régionaux relatifs au développement des compétences et à l'orientation professionnelle, soit à travers la formation initiale des jeunes, soit à travers la formation continue, pour adapter le profil des actifs aux évolutions des besoins du marché du travail.

LA CONCENTRATION DES MÉTIERS HAUTEMENT QUALIFIÉS DANS LA ZONE D'EMPLOI DE LILLE S'ACCROÎT

Si l'emploi dans les métiers hautement qualifiés progresse, il tend également à se concentrer géographiquement (Tableau 2). Ainsi, les métiers de l'informatique et des télécommunications, les métiers de la communication, de l'information, des arts et des spectacles, les cadres de la banque et des assurances, et les cadres des services administratifs, comptables et financiers sont parmi les familles professionnelles dont la concentration spatiale au sein de la région est la plus forte.

L'aire urbaine de Lille, et en particulier la zone d'emploi de Lille, concentre l'essentiel des actifs de ces métiers. De plus, entre 1999 et 2010, cette concentration de l'emploi s'est accentuée. Ainsi, la zone d'emploi de Lille regroupe à elle seule 65 % des emplois d'ingénieurs de l'informatique

en 2010, contre 62 % en 1999. Pour les professionnels de la communication et de l'information, son poids est passé de 42 % à 46 % sur la même période.

Cette concentration des emplois hautement qualifiés se retrouve également dans les autres aires urbaines de province de plus de 500 000 habitants (Méthodologie). Par rapport à ces territoires, l'aire urbaine de Lille compte une légère surreprésentation des métiers de l'informatique et des télécommunications, ainsi que des métiers de la banque et des assurances. Toutefois, les métiers d'études et de recherche sont moins présents que dans les aires urbaines de taille équivalente.

Tableau 2 : Les 10 familles professionnelles dont l'emploi est le plus concentré spatialement

Unités : nombre, %

Famille professionnelle	Indice de concentration spatiale de Theil		Zone d'emploi où l'emploi est maximal	Poids de la zone dans l'emploi	
	1999	2010		1999	2010
Ingénieurs de l'informatique	1,272	1,412	Lille	62,4 %	65,3 %
Employés et opérateurs de l'informatique	0,735	0,839	Lille	27,3 %	38,7 %
Professionnels de la communication et de l'information	0,630	0,793	Lille	42,2 %	46,5 %
Marins, pêcheurs, aquaculteurs	0,665	0,786	Calais	20,5 %	30,2 %
Cadres de la banque et des assurances	0,629	0,729	Lille	40,9 %	44,7 %
Techniciens de l'informatique	0,713	0,705	Lille	43,9 %	43,6 %
Professionnels des arts et des spectacles	0,637	0,669	Lille	40,8 %	40,6 %
Cadres des services administratifs, comptables et financiers	0,522	0,668	Lille	37,4 %	43,8 %
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	0,684	0,668	Lille	39,9 %	42,3 %
Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)	0,607	0,650	Lille	42,6 %	44,7 %

Note de lecture : plus la valeur de l'indice de concentration spatiale de Theil est élevée, plus la concentration géographique de l'emploi est élevée. Ainsi, l'emploi est le plus concentré pour les ingénieurs de l'informatique ; cette concentration s'est accrue entre 1999 et 2010. En 2010, la zone d'emploi de Lille regroupe 65,3 % des ingénieurs de l'informatique travaillant dans le Nord-Pas-de-Calais.

Source : recensements de la population 1999 et 2010 (Insee).

MÉTHODOLOGIE

Les résultats, issus d'une exploitation des enquêtes annuelles de recensement de 2010 et du recensement de population de 1999, portent sur l'emploi au lieu de travail. Pour assurer la comparaison des résultats, les données de 1999 sont issues d'un fichier au 1/20e codifié rétroactivement selon la nouvelle nomenclature du code profession (PCS 2003). Les concepts d'emploi ont également été rendus comparables lorsqu'il s'agissait de rendre compte d'évolutions.

Les métiers sont analysés ici à travers la nomenclature des **familles professionnelles** (FAP), mise au point par la Dares. Les familles professionnelles regroupent les professions qui font appel à des compétences communes sur la base de « gestes professionnels » proches. Ces 87 familles professionnelles sont regroupées en 22 « domaines professionnels ». Cette nomenclature permet d'analyser pour un même métier les offres et les demandes d'emploi recueillies par Pôle emploi, classées selon le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome), et les données sur l'emploi classées selon la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) utilisée par l'Insee dans ses enquêtes.

Les **aires urbaines** sont constituées d'un pôle urbain et, dans la quasi-totalité des cas, d'une couronne périurbaine (territoires qui envoient plus de 40 % des actifs dans les pôles). Les aires urbaines de province de plus de 500 000 habitants sont les suivantes : Avignon, Bordeaux, Douai - Lens, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille - Aix-en-Provence, Montpellier, Nantes, Nice, Rennes, Rouen, Saint-Étienne, Strasbourg, Toulon et Toulouse.

L'**indice de spécificité** est le rapport entre le poids de la famille professionnelle (ou du domaine professionnel) dans l'emploi d'une zone rapporté au poids de la famille professionnelle (ou du domaine professionnel) dans l'emploi d'une zone de référence. Une valeur supérieure à 1 indique que la famille professionnelle est surreprésentée dans la zone étudiée par rapport à la zone de référence et une valeur inférieure à 1 indique que la famille professionnelle est sous-représentée.

L'**indice de Theil** permet d'analyser la répartition spatiale des métiers et des qualifications. Il mesure la différence entre la répartition observée des emplois (ou des compétences) et une répartition uniforme de référence. Dans cette étude, l'analyse porte sur les $N = 15$ zones d'emploi de la région Nord-Pas-de-Calais. Formellement, l'indice de Theil est défini par

$$T = \sum_{n=1}^N \frac{E_n}{E} \log \left(\frac{E_n}{E/N} \right)$$

où E_n est le niveau de l'emploi de la famille professionnelle dans la zone d'emploi n , E est le niveau total de l'emploi dans la famille professionnelle. L'indice de Theil est égal à 0 lorsque l'emploi est uniformément réparti dans les zones d'emploi de la région. Plus l'indice de Theil est élevé, plus la concentration spatiale de l'emploi est grande.

Pour en savoir plus

- Ast D. (2012), « Portrait statistique des métiers 1982-2011 », *Synthèse Stat'*, n° 2, décembre 2012, Dares.
- Aubry B. (2001), « Les métiers se redéploient sur le territoire métropolitain », *Insee Première*, n° 792, Insee.
- Bodier M., Nouël de Buzonnière X., Vidalenc J. (2010), « Des spécificités socioprofessionnelles régionales », *Insee Première* n° 1317, Insee.
- Floch J.M., Lainé F. (2013), « Les métiers dans les territoires : Maintien de la spécificité de l'Île-de-France, fort développement des cadres dans les grandes aires urbaines de province », *Insee Première* n° 1478, Insee.
- Lainé F. (2003), « Les métiers en région dans les années 90 : redistribution des emplois, migrations et vieillissement », *Premières Synthèses* n° 28.1, Dares.
- Marchand O. (2010), « Une cartographie de l'emploi régional d'après le recensement de la population de 2006 », *Insee Première* n° 1280, Insee.
- Van Puymbroeck C. et Reynard R. (2010), « Répartition géographique des emplois. Les grandes villes concentrent les fonctions intellectuelles, de gestion et de décision », *Insee Première*, n° 1278, Insee.